

Séminaire Château-Gontier 2024

Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

Samedi 27 janvier 2024 8h45-16h00

Logis Parc Hôtel 46 Avenue du Maréchal Joffre 53200 Château-Gontier

ORDRE DU JOUR

08H45 – Accueil

09h00 - Bilan chiffrés de la ligue, bilan COTI, réflexion plan sportif territorial 2024-2028

12h30- Repas

13h30 - Point arbitrage : Effectifs, quota club/pénalités, défraiements/facturation clubs

14h30 - Nouveaux statuts Ligue

15h00 - Construction budgétaire

15h30 - Structure Ligue, Élections 2025 et ordre du jour AG

16h00 - Fin

Présents Membres du CA :

Philippe GAUDIN

Gwendoline LABRUGERE (Sablé Tri)

Christelle OLIVE MARCHESI

Ingrid VIAUD-LEROUX

Pascal DURAND

Margot MIOT

Benjamin POGGI (CDT 49)

Henri DEPOIVRE

Présents Salarié de la Ligue :

Gilles DIEUDE,

Nadège NAUDAN-GURIEC

Tristan LE CORVEC

Invités présents :

Christian BEAUDOUIN (CDT 53)

Stéphane CHARIÉ (La Roche Tri)

Thierry FOUCAUD (CDT 72)

Absents Excusés :

Cyrille PENISSON (CDT 85)

Patrick MARTIN (CDT44)

Début de la séance : 9h00

Secrétaire de séance : LABRUGÈRE Gwendoline

**BILANS CHIFFRES DE LA LIGUE, BILAN COTI, REFLEXION PLAN SPORTIF
TERRITORIAL 2024-2028**

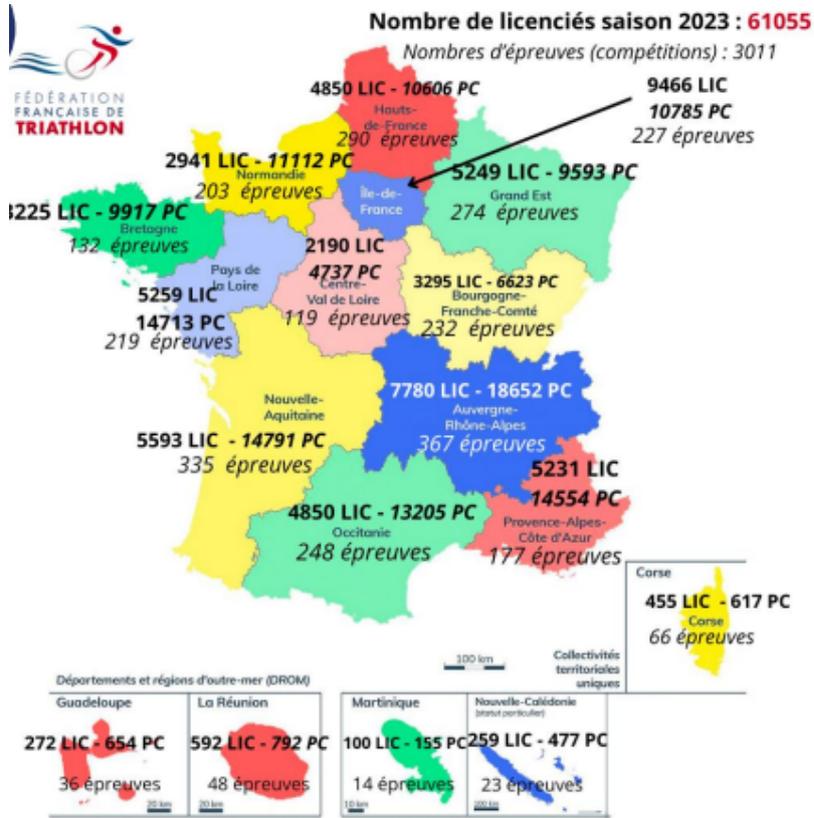
STATISTIQUES & BILAN CONTRAT d'OBJECTIF TERRITORIAL INDIVIDUALISÉ

SOMMAIRE :

STATISTIQUES

- Statistiques Jeunes ventilées N-1/N
- Statistiques Jeunes N-2/N-1/N
- % par catégories jeunes sur les 3 dernières années
- Statistiques groupes d'âges
- Statistiques toutes catégories

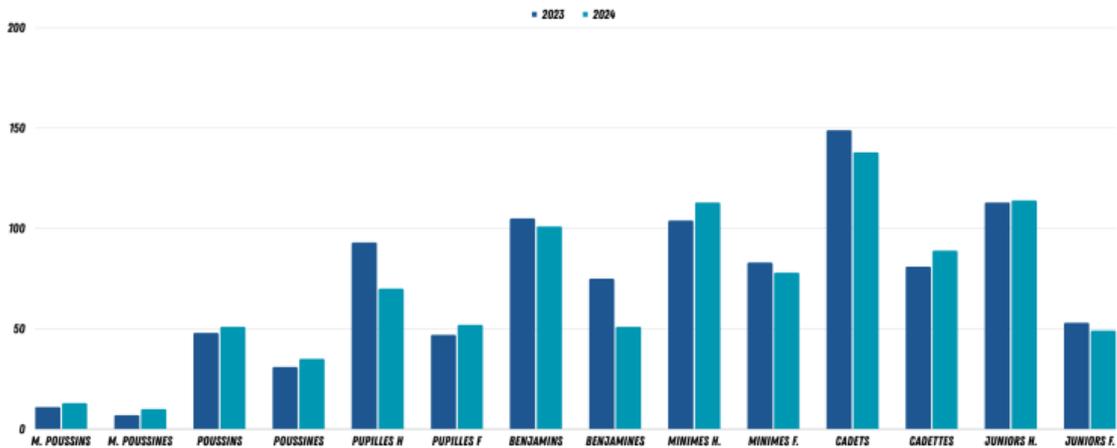
PRESENTATION D'AVANCEMENT DU COTI



LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON
PAYS DE LA LOIRE

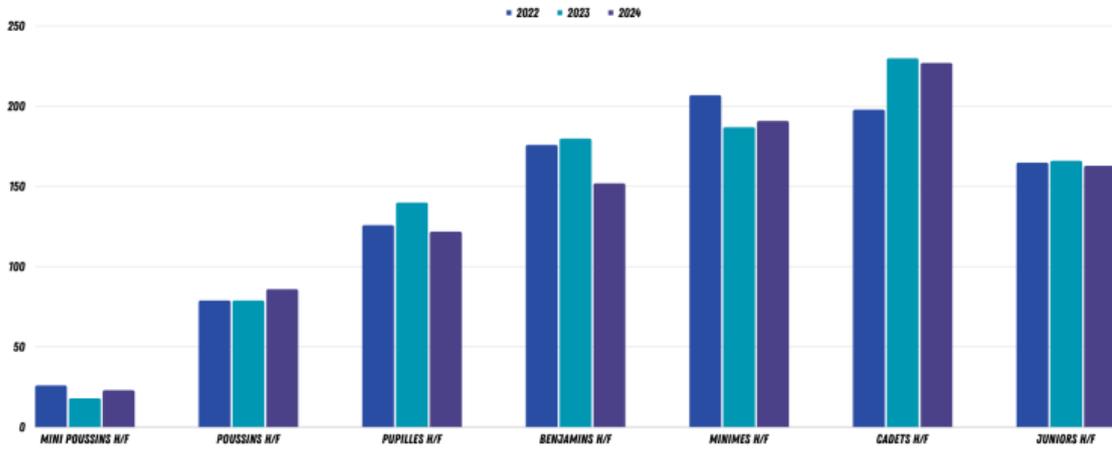
2024 : 970 JEUNES

STATISTIQUES JEUNES N-1 / N

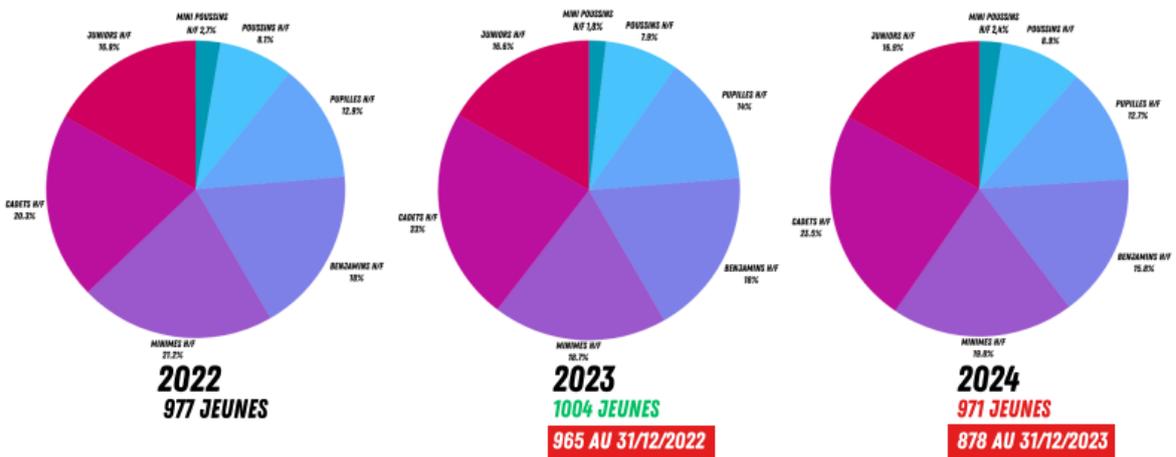


Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
☎ 02 40 58 61 66

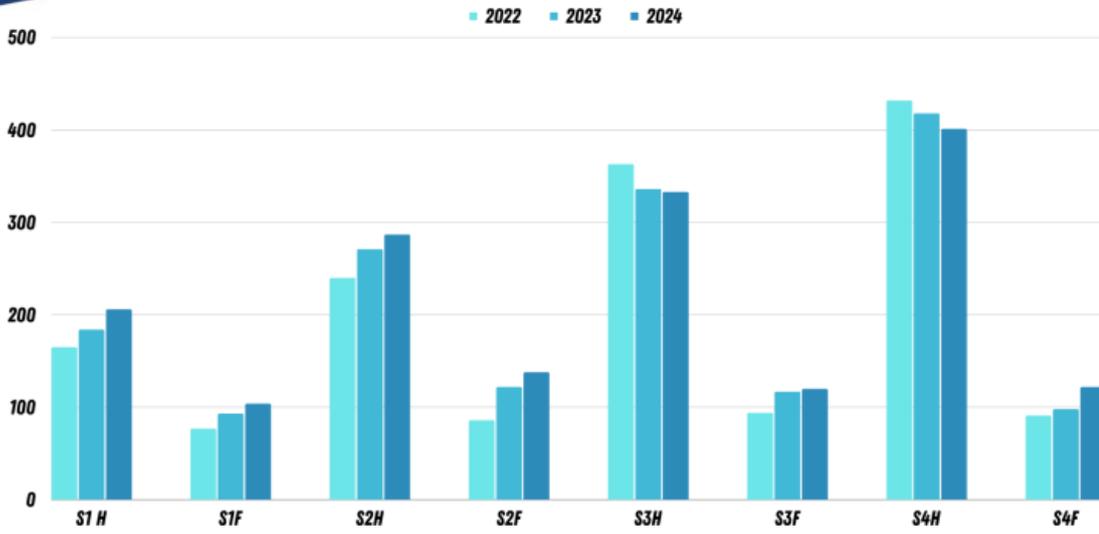
STATISTIQUES TOTALES JEUNES N-2 / N-1 / N



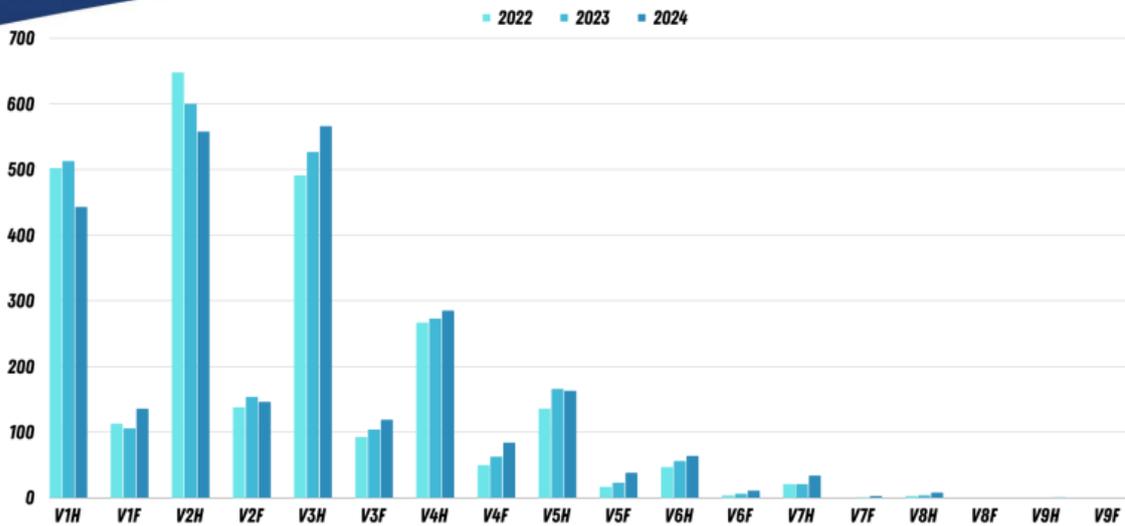
**% PAR CATÉGORIES JEUNES SUR
LES 3 DERNIÈRES ANNÉES**

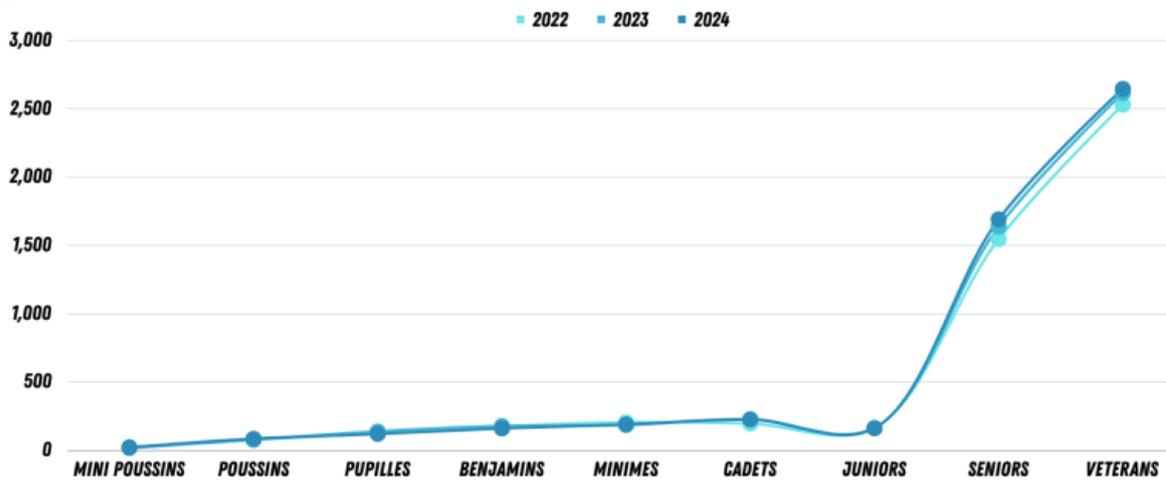


STATISTIQUES GROUPES D'AGES



STATISTIQUES GROUPES D'AGES





Commentaires Licences :

- Faiblesse des très jeunes licenciés :
 - Cibler plus de 1000 licenciés jeunes
 - Difficulté pour trouver des entraîneurs et les conserver suite aux différentes formations
 - Problème des créneaux natations disponibles selon les territoires
- Valorisation du tri au féminin :
 - Excellents résultats
 - Progression régulière des licences féminines

⇒ Bilan :

- Développer la communication et les actions autour des aspects sociétaux :
 - Apprentissage du vélo et de la natation dans l'espace public et activités en milieu naturel
 - Développer les animations scolaires via les 2h projet dans les collèges
 - Développer le sport santé

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL INDIVIDUALISÉ 2023

Afin de procéder à une évaluation approfondie et constructive du suivi des critères, vous trouverez ci-dessous un bilan détaillé de nos activités selon les 5 critères suivants :

- Description des projets liés aux critères
- Réalisation et avancées
- Impact sur la communauté
- Gestion financière
- Perspectives

ACTIONS OBLIGATOIRES :

1. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE :

1.1. Développement de la pratique sport santé, loisir, plus particulièrement dans les territoires « Terre de Jeux 2024 »

➤ **Sport Santé :**

- Axer la suite du développement sur une communication plus détaillée à destination des clubs.
- Recensement des « groupes santé loisir » au sein des structures afin de pouvoir évaluer leurs éventuels besoins et encadrement ou autre.
- Triathlon des Roses : reconduction du partenariat avec un accroissement de la capacité d'accueil sur cette épreuve.
- Randos swimrun : reconduction des animations et continuité dans le mode de fonctionnement. Élargissement sur des créneaux « famille » permettant d'intégrer parents et enfants.

1.2. Actions en faveur des organisateurs

Augmentation de l'offre de prêt de matériel (nb de sorties, nb d'épreuves sollicitant ce matériel évaluation et recensement du nombre de communications sur nos différents réseaux).

Une table ronde sera proposée à l'orée de la saison 2024 avec les organisateurs afin de pouvoir déterminer les éventuels investissements futurs à destination des organisateurs. Un renouvellement partiel de notre offre serait également à prévoir (arche gonflable, rolls ups, parc vélo en kit pour les animations scolaires).

1.3. Développement des écoles Triathlon et/ou raids

**Formation à destination des futurs encadrants (BF1, BF2, BF3, BNSSA)
Évolution du nombre de formés mise en place d'évènements visant à
faciliter l'accès à la formation pour les structures labellisées ou non.**

Une table ronde sera proposée à l'orée de la saison 2024 avec les organisateurs afin de pouvoir déterminer les éventuels investissements futurs à destination des organisateurs.

Un renouvellement partiel de notre offre serait également à prévoir (arche gonflable, rolls ups, parc vélo en kit pour les animations scolaires).

2. L'AMBITION SPORTIVE :

Actions en faveur du haut niveau sur un public ciblé

Pérennisation des partenariats validation et accroissement des critères sportifs du niveau CRAN (8 jeunes juniors et espoirs)

- Progression de la structure par la pérennisation de la convention avec le Creps qui assure un suivi médical et une optimisation de la performance dans le cadre de la préparation physique. Cet accompagnement est indispensable dans une démarche de performance.
- Questionnement sur l'autonomie en natation par rapport au club de l'ASPTT Nantes et au projet de performance du cran.
Cela devra faire l'objet d'un échange avec les institutions et la ville de Nantes.
- Gestion des indicateurs de performances allégé à l'entrée en structure pour laisser le temps d'une année à l'athlète pour s'adapter au fonctionnement et prendre ses repères (surtout public minimales 2 passant en catégorie cad 1)
- Indicateur chiffré : résultats championnats de France / sélections nationales / réussite scolaire passage au niveau supérieur

3. ÉCOUTER LES ACTEURS :

Mise en place de conventions avec les CODEP. Dans le cadre du développement de la ligue.

Continuité des conventions mises en place depuis l'olympiade précédente

Convention de reversement en fonction de nombre de licencié par territoire

Les perspectives entre la ligue de triathlon et ses CODEP peuvent être développées de manière à optimiser les avantages pour toutes les parties impliquées. Voici quelques perspectives de développement pour ces critères de conventionnement :

- **Mesures de performance qualitatives et quantitatives :**
Intégrer des indicateurs de performance qualitatifs et quantitatifs dans les conventions peut permettre une évaluation plus approfondie des résultats. Cela peut inclure des mesures telles que la qualité des programmes mis en œuvre, le taux de fidélisation des adhérents, l'accroissement éventuel des publics ciblés.
- **Fixer des objectifs communs :**
Aligner les conventions sur des objectifs communs visant à renforcer par exemple l'engagement sociétal des partenaires. Cela pourrait inclure des initiatives axées sur la réduction de l'empreinte carbone des actions, la promotion de modes de vie sains et durables, ou encore le soutien à des projets de lutte contre les violences et contre le dopage.
- **Initiatives communes :**
Encourager la co-organisation ou la délégation de certaines formations entre la ligue et les CODEP peut renforcer les liens et accroître l'impact de la densification du niveau d'encadrement sportif au sein des clubs.. Ces coopérations et/ou délégations pourraient également aboutir à un reversement du montant des inscriptions aux CODEP, permettant d'avoir un potentiel attractif plus important du point de vue des comités et ainsi augmenter leurs prises d'initiatives.
- **Suivi et évaluations régulières :**
Mettre en place un système de suivi et d'évaluation régulier des conventions permettra d'ajuster les critères en fonction des résultats obtenus, cela garantit une approche dynamique, permettant d'optimiser en continu les bénéfices pour toutes les parties prenantes.
- **Adaptation aux politiques de développement institutionnelles :**
Être attentif aux évolutions des orientations liées au développement du triathlon, ainsi qu'aux tendances sociétales, et adapter les conventions en conséquence. Cela pourrait inclure l'intégration de nouveaux objectifs, la diversification et la prise en compte de nouvelles attentes.

En développant ces critères d'évolution, la ligue de triathlon pourra établir des partenariats plus dynamiques adaptés aux besoins pouvant évoluer.. Cette approche favorise une collaboration continue et mutuellement bénéfique, renforçant ainsi l'impact positif de la Ligue au sein des territoires.

4. **ÊTRE EXEMPLAIRE ET INFLUENT :**

Lutte contre les violences

Diffusion d'un contenu à destination des clubs, de l'ETR et des CODEP, la mise en place de sensibilisations sur les regroupements ligue.

Recensement du nombre potentiel d'athlètes sensibilisés

Perspectives d'évolutions possibles du projet liés à la sensibilisation et la prévention des violences :

➤ **Utilisation d'une plateforme numérique :**

- Identification des plateformes numériques dédiées pour diffuser le contenu éducatif, favorisant ainsi une portée plus large et une accessibilité accrue pour tous les membres de la ligue et de ses institutions

➤ **Programmes d'éducation continue :**

- Mise en place de programmes d'éducation continue pour les triathlètes, les encadrants et les responsables, permettant une sensibilisation constante et des mises à jour sur les meilleures pratiques en matière de prévention des violences.

➤ **Création d'ambassadeurs de l'inclusion :**

- Nomination d'ambassadeurs de l'inclusion au sein des clubs et des structures régionales, chargés de promouvoir activement des valeurs d'inclusion, de respect et de sécurité au sein des structures.

➤ **Intégration de mécanismes de signalement :**

- Développement et promotion accrue de mécanismes de signalement des incidents de manière anonyme et accessible, renforçant ainsi la confiance des membres et augmentant la probabilité de signalement.

➤ **Organisation d'événements de cohésion :**

- Création d'événements spécifiques axés sur la cohésion et l'inclusion, tels que des journées dédiées à la diversité, des séminaires sur le respect mutuel, et des activités favorisant les interactions sociales autre que sportives. Ces temps pourront

également être proposés en compléments de regroupements à caractères sportifs en compléments des apports.

➤ **Programmes de mentorat :**

- Création de programmes de mentorat au sein des clubs, avec une emphase sur la responsabilité collective, où les membres plus expérimentés peuvent guider les nouveaux venus dans la compréhension de la notion de prévention des violences.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES (contractuelles)

1. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

1.1. Accueil de grandes épreuves nationales

Accueil et organisation des Championnats de France Paratriathlon, accueil et organisation de la finale du Grand Prix de Triathlon, Championnat de France d'Aquathlon et France des Ligues.

Plusieurs axes peuvent être explorés pour développer et renforcer l'impact de l'organisation d'événements majeurs d'ampleur nationale. Ces initiatives incarnent notre volonté de renforcer la cohésion communautaire et de pratiquer le triathlon un moteur de performance et d'inclusion pour tous.

➤ **Communication sur l'organisation des événements d'envergure nationale :**

- Développer la mise en avant des athlètes internationaux présents sur ces grandes épreuves nationales. Cela pourrait non seulement accroître la visibilité, mais également renforcer l'image de la région en tant que territoire moteur pour la pratique du triathlon et renforcer l'impact économique sur la région.

➤ **Programmes d'initiation et de découverte :**

- Mettre en place des programmes d'initiation au triathlon à destination des scolaires et/ou des non licenciés, des activités familiales, pendant ces événements. Cela permettrait d'attirer de nouveaux adhérents potentiels mais aussi de faire connaître notre discipline en tant que pratique accessible à toutes et tous.

➤ **Formation des bénévoles et des officiels :**

- Consolidation des cursus de formation continue pour les bénévoles et les officiels afin de contribuer à renforcer les compétences locales dans la gestion d'événements sportifs majeurs.

➤ **Innovation technologique :**

- Intégrer des technologies innovantes telles que la TIR, permettant de pouvoir pratiquer et découvrir le triathlon dans un espace sécurisé.

➤ **Durabilité environnementale :**

- Renforcer la protection de l'environnement en adoptant des pratiques respectueuses pendant l'organisation des événements en relançant le label DD.

➤ **Partages d'expériences :**

- Mettre en place des mécanismes d'évaluation et de retours d'expérience des organisateurs, des participants, des bénévoles et des partenaires, permettant ainsi un partage d'expérience pouvant susciter des vocations futures.

Ces perspectives d'évolution s'inscrivent dans une trajectoire durable et évolutive, contribuant de manière significative au rayonnement du triathlon dans la région et au-delà.

1.2. Partenariat avec l'Éducation Nationale

Élargissement du champ d'action à l'enseignement privé bilan chiffré du nombre de conventions signées

Perspectives liées au projet de partenariat triathlon-éducation nationale :

➤ **Couverture territoriale :**

- Envisager l'extension du partenariat à d'autres départements, favorisant ainsi une diffusion régionale du triathlon dans le cadre éducatif. La création de modèles reproductibles pourrait faciliter cette expansion.

➤ **Programmes de formation continue :**

- Développer des programmes de formation continue afin de renforcer leurs compétences en matière de triathlon. Cela

permettrait d'assurer une mise en œuvre plus efficace des activités sportives au sein des établissements scolaires.

➤ **Événements inter-établissements :**

- Organiser des événements inter-établissements, encourageant la compétition amicale et renforçant l'esprit d'équipe entre les établissements. Cela pourrait contribuer à créer une culture triathlon positive au niveau régional.

➤ **Reconnaissance institutionnelle :**

- Travailler à obtenir une reconnaissance institutionnelle formelle du partenariat, ce qui pourrait contribuer à sécuriser son financement à long terme et à en renforcer la crédibilité.

Ces perspectives visent à consolider et à amplifier les bénéfices du partenariat triathlon-éducation nationale, en contribuant à créer un écosystème favorable à la pratique sportive et au développement global des jeunes.

1.3. Formation

Formation à destination des futurs encadrants (BFI ; BE2 BFS ; BNSSA ; etc.)

Évolution du nombre de formations en 2023

- **27 BNSSA**
- **27 BF1**
- **26 BF2**
- **04 BF3**

Mise en place d'événements visant à faciliter l'accès à la formation pour les structures labellisées ou non.

1.4. Développement de la pratique des raids et des swimruns

Continuité des actions randos swimrun bilan chiffré par genre et globalement sur le nombre de participants

Le projet de développement du swimrun s'ouvre sur une vision orientée vers l'accessibilité, l'innovation et l'inclusion. Les perspectives de développement développées ci-dessous permettront d'orienter et de renforcer une expérience swimrun enrichissante, accessible à tous, soutenue par des initiatives territoriales mais aussi privées, des partenariats stratégiques et des événements en plein développement.

- **Expansion géographique :**
 - Envisager d'organiser des événements dans de nouvelles régions pour élargir la portée géographique du swimrun et permettre à un public plus large de découvrir la discipline.
- **Création de circuits thématiques :**
 - Développer des circuits thématiques pour les actions rando swimrun, permettant aux participants de choisir des parcours en fonction de leurs préférences, de leur niveau de compétence ou de leurs aspirations.
- **Programmes de formation et d'initiation :**
 - Mettre en place des programmes de formation et d'initiation pour les débutants, offrant des conseils pratiques, des sessions d'entraînement et des ressources éducatives pour faciliter l'entrée dans le monde du swimrun.
- **Partenariats avec des écoles et des associations sportives :**
 - Collaborer avec des associations sportives locales pour intégrer le swimrun dans les programmes des activités de la structure, favorisant ainsi la découverte et la pratique pour le plus grand nombre de la discipline.
- **Participation à des compétitions nationales :**
 - Encourager la participation des membres de la communauté du swimrun à des compétitions régionales ou nationales, renforçant ainsi la visibilité de la discipline et offrant des opportunités de compétition à un niveau supérieur.
- **Développement de partenariats équipements :**
 - Travailler en collaboration avec des partenaires privés afin de développer l'accessibilité aux équipements dédiés au swimrun, répondant ainsi aux besoins spécifiques des pratiquants.
- **Campagnes de promotion en ligne et sur les réseaux sociaux :**
 - Mettre en œuvre des campagnes de promotion en ligne et sur les réseaux sociaux pour accroître la visibilité du swimrun, attirer de nouveaux adeptes et renforcer la communauté en ligne.
- **Organisation d'ateliers techniques :**
 - Organiser des ateliers dirigés par des experts pour perfectionner les techniques de natation, de course à pied et de transitions spécifiques au swimrun.

Ces perspectives de développement visent à consolider et à élargir l'impact positif du swimrun, en favorisant son accessibilité, son attractivité et son intégration au sein de la communauté sportive.

2. L'AMBITION SPORTIVE :

2.1. Lutte contre le dopage, actions de prévention & suivi

Séminaire entraîneurs avec interventions sur le sujet, stages ligue avec interventions sur le sujet, nombre de jeunes touchés par ces interventions, nombre de structures touchées par ces interventions.

➤ Intégration de techniques :

- Explorez l'utilisation d'applications mobiles ou des plateformes en ligne, pour fournir des informations en temps réel, des ressources éducatives interactives et des outils de suivi pour les athlètes, entraîneurs et structures impliquées dans le projet. (AFLD)

➤ Partenariats avec les établissements scolaires :

- Collaborez avec les établissements scolaires pour intégrer des programmes de sensibilisation au dopage dans le curriculum scolaire. Ceci contribuera à inculquer des valeurs éthiques dès le plus jeune âge.

➤ Suivi à long terme des athlètes :

- Établissez un système de suivi à long terme pour évaluer les trajectoires de carrière des athlètes après avoir participé aux interventions. Cela permettrait de mesurer l'impact à long terme des actions de prévention.

➤ Formation continue des entraîneurs :

- Établir des programmes de formation continue pour les entraîneurs, en mettant l'accent sur les nouvelles tendances en matière de dopage et les meilleures pratiques en matière de prévention.

➤ Récompenses et reconnaissances :

- Mettre en place des récompenses et des reconnaissances pour les athlètes, entraîneurs et structures exemplaires dans la lutte contre le dopage, afin d'encourager une culture de respect des règles.

2.2. Entretenir l'engagement des éducateurs au niveau régional

Intégration sur la base du volontariat sur les stages Ligue Intégration des BF enfin de cursus sur les stages Ligue Nombre de nouveaux entraîneurs ayant intégré l'ETR

- **Suivi du nombre de nouveaux entraîneurs engagés (ETR) :**
 - Mettre en place un système de suivi rigoureux pour mesurer le nombre de nouveaux entraîneurs. Cela peut être réalisé par le biais d'une plateforme en ligne, de formulaires d'inscription liés au suivi de formation, ou d'une base de données centralisée.
- **Programme de valorisation :**
 - Instaurer un programme de reconnaissance visant à mettre en valeur l'engagement des éducateurs régionaux. Cela peut inclure des mentions spéciales lors d'événements, des articles dans les publications de la ligue, ou des remises de prix annuelles.
- **Formations adaptées aux besoins :**
 - Organiser des formations spécifiquement adaptées aux besoins des éducateurs régionaux. Ces formations peuvent inclure des sujets pertinents tels que le leadership, la gestion d'équipe, et les compétences pédagogiques avancées.
- **Plateforme collaborative en ligne :**
 - Établir une plateforme en ligne dédiée pour les éducateurs régionaux, offrant un espace pour le partage de ressources, des forums de discussion, et des sessions de formation virtuelles pour maintenir un engagement continu en dehors des stages.
- **Partenariats avec les fédérations :**
 - Établir des partenariats avec d'autres fédérations sportives (FFN/FFC) pour élargir les opportunités d'engagement des éducateurs régionaux et favoriser l'échange interdisciplinaire.

En combinant ces composantes, ce programme vise à créer un environnement dynamique et stimulant qui encourage la participation volontaire des éducateurs, renforce leur engagement, et contribue à une communauté éducative régionale plus solide.

3. ETRE EXEMPLAIRE ET INFLUENT

3.1. Accueil des grands événements dans son territoire

Accueil et organisation des championnats d'Europe élite, des championnats France jeunes d'aquathlons et des ligues, Challenge national paratriathlon, des championnats de France paratriathlon et de la finale du Grand Prix de triathlon.

La ligue de triathlon peut jouer un rôle crucial dans le soutien et l'investissement auprès des organisateurs de grands événements :

➤ **Expertise opérationnelle :**

- Fournir une expertise opérationnelle en partageant des meilleures pratiques, des modèles de plans opérationnels, et des conseils basés sur l'expérience pour assister les organisateurs dans la planification et la gestion efficace de leurs événements.

➤ **Formation des bénévoles :**

- Organiser des sessions de formation spécifiques pour les bénévoles, en mettant l'accent sur les compétences nécessaires pour soutenir des événements de triathlon, tels que la gestion de la transition, le secourisme, et la communication avec les participants.

➤ **Accès aux ressources et partenaires :**

- Faciliter l'accès des organisateurs à un réseau de partenaires potentiels, y compris des sponsors, des fournisseurs d'équipements, et d'autres partenaires stratégiques qui pourraient contribuer au succès des événements.

➤ **Promotion et Marketing :**

- Collaborer avec les organisateurs pour développer des stratégies de promotion et de marketing, en utilisant les canaux de communication de la Ligue pour accroître la visibilité des événements et attirer un plus large public.

➤ **Appui logistique :**

- Offrir un appui logistique en partageant des ressources telles que des équipements sportifs, des podiums, des systèmes de chronométrage et d'autres éléments nécessaires à la bonne réalisation des événements.

➤ **Reconnaissance et prix :**

- Établir des programmes de reconnaissance et de prix pour récompenser les organisateurs qui se distinguent par leur

excellence, encourageant ainsi une compétition positive pour l'amélioration continue.

En collaborant étroitement avec les organisateurs d'événements, la ligue de triathlon peut jouer un rôle central dans la promotion et la croissance du triathlon dans la région, tout en assurant la qualité et la durabilité des grands événements.

3.2. Recours à des prestataires communs à la Fédération

Ce projet vise à rationaliser et optimiser l'utilisation de prestataires de services communs à la Fédération Française de Triathlon. En alignant nos besoins avec des prestataires partagés, nous cherchons à améliorer l'efficacité opérationnelle (gain de temps sur une recherche de compétences), à réduire les coûts et à renforcer la cohérence des services au sein de la fédération.

➤ **Optimisation continue :**

- La mise en œuvre de ce poste doit s'accompagner d'une évaluation constante des prestataires communs pour identifier des opportunités d'optimisation continue. Cela pourrait inclure l'exploration de nouveaux prestataires ou l'ajustement des contrats existants pour répondre aux évolutions des besoins de la ligue.

➤ **Expansion des services communs :**

- Si le projet initial s'avère réussi, la ligue pourrait envisager d'étendre le recours à des prestataires communs à d'autres domaines opérationnels.

➤ **Collaboration intensifiée avec d'autres ligues :**

- Si d'autres ligues expriment un intérêt similaire pour le partage de prestataires de services, il pourrait être envisageable d'établir des collaborations plus larges (groupement d'intérêts économiques). Cela pourrait créer des synergies importantes et renforcer la position de la fédération au sein des territoires.

➤ **Feedback des membres et des partenaires :**

- La collecte régulière du feedback des membres et des partenaires institutionnels permettra à la ligue d'ajuster ses choix de

prestataires en fonction des besoins spécifiques de ses parties prenantes. Cela contribuera à maintenir un niveau élevé de satisfaction et à répondre de manière proactive aux attentes changeantes.

➤ **Élargissement de l'écosystème de partenaires :**

- La réussite du projet pourrait attirer de nouveaux partenaires et sponsors intéressés par une collaboration avec une fédération qui optimise ses ressources de manière innovante. Cela pourrait ouvrir la voie à des partenariats stratégiques supplémentaires, renforçant ainsi la stabilité financière de la fédération.

Animateurs d'événements, la ligue de triathlon peut jouer un rôle central dans la promotion et la croissance du triathlon dans la région, tout en assurant la qualité et la durabilité des grands événements.

ACTIONS OPTIONNELLES :

1. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Rendre visibles les actions de la ligue

Le projet vise à accroître la visibilité et la notoriété des actions de la ligue de triathlon des Pays de la Loire en mettant en œuvre des stratégies de communication ciblées. L'un des éléments clés de cette démarche est le conventionnement d'un alternant en communication, mais d'autres idées complémentaires seront explorées pour maximiser l'impact de la visibilité.

➤ **Optimisation continue :**

- La mise en œuvre de ce poste doit s'accompagner d'une évaluation constante des prestataires communs pour identifier des opportunités d'optimisation continue. Cela pourrait inclure l'exploration de nouveaux prestataires ou l'ajustement des contrats existants pour répondre aux évolutions des besoins de la ligue.

➤ **Expansion des services communs :**

- Si le projet initial s'avère réussi, la ligue pourrait envisager d'étendre le recours à des prestataires communs à d'autres domaines opérationnels.

➤ **Collaboration intensifiée avec d'autres ligues :**

- Si d'autres ligues expriment un intérêt similaire pour le partage de prestataires de services, il pourrait être envisageable d'établir des collaborations plus larges (groupement d'intérêts économiques). Cela pourrait créer des synergies importantes et renforcer la position de la fédération au sein des territoires.
- **Feedback des membres et des partenaires :**
 - La collecte régulière du feedback des membres et des partenaires institutionnels permettra à la ligue d'ajuster ses choix de prestataires en fonction des besoins spécifiques de ses parties prenantes, cela contribuera à maintenir un niveau élevé de satisfaction et à répondre de manière proactive aux attentes changeantes.
- **Élargissement de l'écosystème de partenaires :**
 - La réussite du projet pourrait attirer de nouveaux partenaires et sponsors intéressés par une collaboration avec une fédération qui optimise ses ressources de manière innovante. Cela pourrait ouvrir la voie à des partenariats stratégiques supplémentaires, renforçant ainsi la stabilité financière de la fédération.

2. ÉCOUTER LES ACTEURS

Mise en place de dispositifs de valorisation des bénévoles

Le projet a pour objectif central la mise en place de dispositifs visant à valoriser l'engagement des bénévoles au sein de la communauté triathlétique. En outre, le projet s'attache à communiquer sur un parcours de formation destiné aux bénévoles et à offrir un soutien financier pour la réalisation d'événements.

- **Élargissement des programmes de formation :**
 - Continuer à développer le parcours de formation en identifiant de nouveaux domaines de compétences bénéfiques pour les bénévoles. Intégrer des formations en ligne interactives et des ateliers pratiques pour répondre aux besoins spécifiques.
- **Création d'un réseau de mentorat :**
 - Établir un réseau de mentorat où les bénévoles plus expérimentés peuvent guider et soutenir les nouveaux arrivants. Cela favorisera

le partage des connaissances renforcera les liens au sein de la communauté bénévole.

- **Développement des avantages pour les bénévoles :**
 - Revoir et élargir les avantages accordés aux bénévoles en fonction de leur engagement et de leur durée de service. Cela peut inclure des accès privilégiés à des événements.
- **Développement de programmes spécifiques pour les dirigeants bénévoles :**
 - Créer des programmes de développement spécifiques pour les dirigeants bénévoles, les aidant à acquérir des compétences de leadership, à mieux gérer les équipes, et à prendre des décisions stratégiques et plus construites pour leurs structures.
- **Intégration de retours d'expérience des bénévoles :**
 - Mettre en place des temps d'échanges pour recueillir régulièrement les retours d'expérience des bénévoles.
- **Participation active dans des initiatives régionales/nationales :**
 - Encourager la participation des bénévoles dans des initiatives locales et régionales pour élargir leur réseau, partager les bonnes pratiques, et apporter des idées innovantes à la ligue.

En continuant à explorer ces perspectives, la ligue de triathlon des Pays de la Loire peut renforcer davantage son engagement envers ses bénévoles, créer une communauté bénévole dynamique et contribuer de manière significative au développement du triathlon dans la région.

SYNTHESE SEMINAIRE ENTRAÎNEUR

État des lieux Institutions : Objectifs / Missions Principales / Perspectives

Ligue :

LIGUE :

- Relais Institutionnel (Club, CD, FFTRI, Collectivités, Région...)
- Formation FFTRI (Mission d'aide à la formation, parcours, professionnalisation)
- Détection / Accompagnement pratique Jeunes (Stages Orientation Section Sportives/ CRAN)
- Aide à la structuration des clubs (ANS, Subventions) Lien Clubs CODEP
- Organiser la pratique compétition (Label, Sélectif, Techniques)
- Intervention au niveau des scolaires (Développement)
- Gestion matériel (Pédagogique, Organisation...)
- Élabore des commissions (Mixité, Santé, Para,...) répondre aux politiques publiques

COMITES DEPARTEMENTAUX :

- Mise en Place des Class Tri (Lisibilité pratique jeunes)
- Formation BF1 (Mission d'aide à la formation)
- Stage Jeunes (Orientation Section Sportives)
- Aide à la structuration des clubs (Subventions) Lien Clubs / Ligue / FFTRI
- Promouvoir les compétitions locales (Challenge départementaux)
- Intervention au niveau des scolaires (Professionnalisation du sport)
- Matériel pédagogique (outils pédagogiques)

CLUBS :

- Mise en place du projet club (organisation structuration interne/accueil adhérents)
- Satisfaire les publics (loisirs, compétitions,...) / relation collectivité partenaires institution (cd, ligue)
- Structuration par commission (école de tri / mixité / paratriathlon)
- Problématique (gestion matériel / infra / éducateurs / bénévoles)
- Détection accompagnement orientation

Commentaires COTI :

- Sport Santé :
 - S'appuyer sur le médecin de la Ligue
 - Créer un groupe de travail « Triathlon Santé » piloté par Tristan et Margot
 - Demander la réalisation d'un film pour la communication de la Ligue auprès du Triathlon des Roses
 - Développer les Randos Swimrun
- Matériels :
 - Faire un groupe de travail piloté par Gilles et Bruno avec les présidents des CODEP pour estimer les besoins des comités
- Formations :
 - Développer la notion de parcours de formation
 - Poursuivre les séminaires d'entraîneurs
 - Développer les aides à la formation
 - Faire des formations continues au sein de l'ETR
 - Développer les contacts avec les écoles de triathlon labellisées
 - Recenser les éducateurs formés avec le type de formation
 - Communiquer sur les aides à la formation et les stages de 3^e
 - objectif : pérenniser les emplois
- CRAN :
 - Travailler sur un parcours post bac
- Conventions comités :
 - Ecrire des conventions d'objectif entre la Ligue et les Comités
 - Réfléchir sur les aides financières à l'emploi et à l'achat de matériel
- Lutte contre les violences :
 - 1 webinaire par comité sur les luttes contre le dopage et les violences dans le sport
 - Avec la présence du médecin de la Ligue

COMMISSION ARBITRAGE

Effectif 2024

	SAISON 2023	ARRET	NOUVEAUX	SAISON 2024	Nb Journées	Nb Licenciés	L/A
Loire Atlantique	35	8	9	36	9	1853	51
Maine et Loire	11		7	18	6	738	41
Mayenne	3	1	3	5	11	434	87
Sarthe	15	3	3	15	8	689	46
Vendée	33	3	1	31	20	1268	41
Hors club						277	
TOTAL	97	15	23	105	54	5259	50

- **105 arbitres** mis à disposition par **37 clubs**
- Avec les quotas actuels 13 clubs ne fournissent aucun d'arbitre (11 insuffisamment) et seront pénalisés financièrement
- Si tous les clubs fournissaient leurs quotas d'arbitres, nous serions minimums 121 arbitres
- Par rapport aux nombres de journées d'arbitrage par saison, environ 80 arbitres sont nécessaires. Deux principaux avantages :
 - Nombre de journées effectué par arbitre plus important : acquisition d'expérience
 - Nombre d'arbitre sur les épreuves inférieur : limitation du coût aux organisateurs

Quota / pénalités

- Rappel :
 - Les clubs de plus d'un an avec au moins 20 licenciés doivent fournir au minimum 1 arbitre
 - Le nombre à fournir est de 1 arbitre par tranche de 50 licenciés
- 24 clubs sont concernés par la contribution financières (150€/arbitre manquant) pour un total de 5550€
 - 13 clubs ne fournissent aucun arbitre :
 - 4 en Loire atlantique
 - 1 en Maine et Loire
 - 3 en Mayenne
 - 1 en Sarthe
 - 4 en Vendée

- 11 clubs ont un quota insuffisant
 - 5 en Loire atlantique
 - 1 en Maine et Loire
 - 1 en Mayenne
 - 1 en Sarthe
 - 3 en Vendée

- Objectifs :
 - Augmenter le nombre de clubs contributifs à l'arbitrage
 - Avoir un maillage suffisant des arbitres sur les 5 départements
 - Permettre aux arbitres d'acquérir de l'expérience tout en limitant les coûts pour les organisateurs

- Comment :
 - Revoir les quotas avec un 1^{er} seuil à 50 licenciés (vs 20) et avoir des tranches de 70 licenciés (vs 50)
 - Inciter financièrement de façon plus forte les clubs qui ne fournissent aucun arbitre (250€) tout en maintenant la contribution de 150€/arbitre manquant (ex : un club de 60 licenciés sans aucun arbitre contribuerait à hauteur de 400€ vs 150€ actuellement, si 80 licenciés => 550€)
 - Ne recruter uniquement dans les clubs ne remplissant pas leur quota sans remplacer les arbitres sortants faisant partie des clubs n'ayant pas de besoin

- Conséquences :
 - Le nombre total d'arbitres serait de 79 (en cible)
 - 11 clubs concernés (vs 24) par la contribution financière dont
 - 5 ne fournissent aucun arbitre actuellement : 3 en Mayenne, 1 en Sarthe et 1 en Vendée
 - 6 mettent déjà 13 arbitres à disposition : 3 en Loire Atlantique, 1 en Maine et Loire et 2 en Vendée
 - Le montant total des contributions serait de 3500€ (vs 5550€)

Réflexion :

- Création de club 2 premières années, pas de pénalité
- 1^{er} seuil à 40 licenciés et avoir des tranches de 70 licenciés
- Forfait 200€ pour les clubs ne fournissant aucun arbitre + 150€ par arbitres manquants.

Factures et Défraiements :

EPREUVES	FACTURATION	Défraiement Arbitre 2023	Défraiement Arbitre 2024
Arbitres Titulaires			
Jeunes (>80)	12€	15€	15€
Distance XXS	35€	40€	40€
Distance S	35€	40€	40€
Distance M	35€	40€	40€
Distance L	55€	60€	60€
Distance XL et XXL	75€	?	?
Stagiaires (3journées)	15€	15€	15€
Arbitre Principal	15€/jour	15€/jour	15€/jour

Décisions pour la saison 2024 :

MONTANT/EPREUVE	FACTURATION	Défraiement Arbitre 2024
Arbitres Titulaires		
Jeunes (>80)	15€	20€
Distance XXS	35€	40€
Distance S	35€	40€
Distance M	35€	40€
Distance L	65€	80€
Distance XL et XXL	85€	
Stagiaires (3journées)	15€	20€
Arbitre Principal	20€/jour en supplément	20€/jour en supplément

Commentaires Arbitrage :

- Ok pour le seuil de 40 licenciés et 3 tranches de 70 licenciés
- Pas de pénalités pour les deux premières années d'existence d'un club
- Forfait de 200€ + 150€ par arbitres manquants
- Défraiements des arbitres : tarif 2024 identique à 2023

NOUVEAUX STATUTS TYPES DES LIGUES REGIONALES

Adoptés par le Conseil d'Administration ouvert aux Présidents de Ligues du 18 janvier 2024

- Pourquoi de nouveaux statuts-types Ligue ?
- La méthode de travail
- Les membres de la Ligue
- Le collège électoral
- Les porteurs de voix
- Le nombre de voix
- L'impact de la pondération
- Le quorum
- Le Président : limitation de mandats
- Le Président : limitation d'âge et expérience requise
- La rémunération du Président / des dirigeants
- Le choix du dispositif permettant la rémunération du Président / des dirigeants
- La composition des listes
- Mesures transitoires : représentation Hommes / Femmes
- L'élection sur liste
- Le Conseil d'Administration
- L'adoption des différents tarifs
- La nouvelle organisation générale
- Des mesures transitoires pour 2024 – 2029

Pourquoi de nouveaux statuts-types Ligue ?

Mise en adéquation avec les nouveaux statuts fédéraux

- 22 nov 2023 :
adoption des nouveaux statuts fédéraux
- ligne directrice :
"vers une gouvernance innovante et agile"
 - suppression du Bureau Exécutif
 - le Conseil d'Administration est l'organe de droit commun (il prend toutes les décisions, en dehors de celles relevant de l'AG)
 - nouvelle répartition des compétences entre l'AG et le Conseil d'Administration concernant les coûts (affiliation club, licences, ...)
 - les 3 premières personnes de la liste victorieuse sont obligatoirement le président, le secrétaire général, le trésorier général

Obligation légale

- loi du 2 mars 2022 :
texte imposant des modifications statutaires, **certaines concernant également les ligues régionales**
 - représentation des hommes et des femmes (élections > 1er janvier 2028)
 - limitation du nombre de mandats du Président
 - déclaration d'intérêts auprès du Comité Éthique Fédéral (membres du CA dont la liste est définie par le Comité Éthique)

Quelles méthodes de travail ?



Qui sont les membres de la Ligue ?

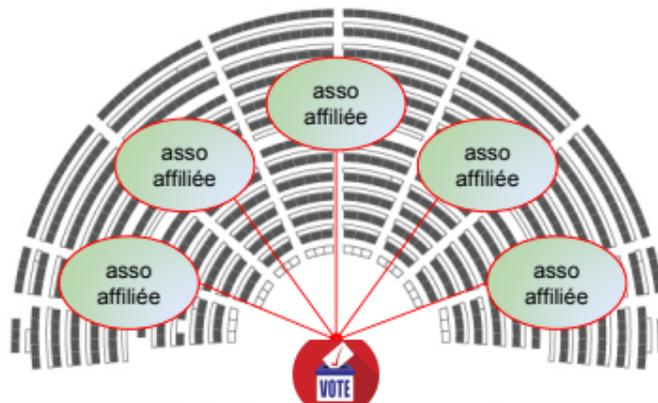


Le collège électoral

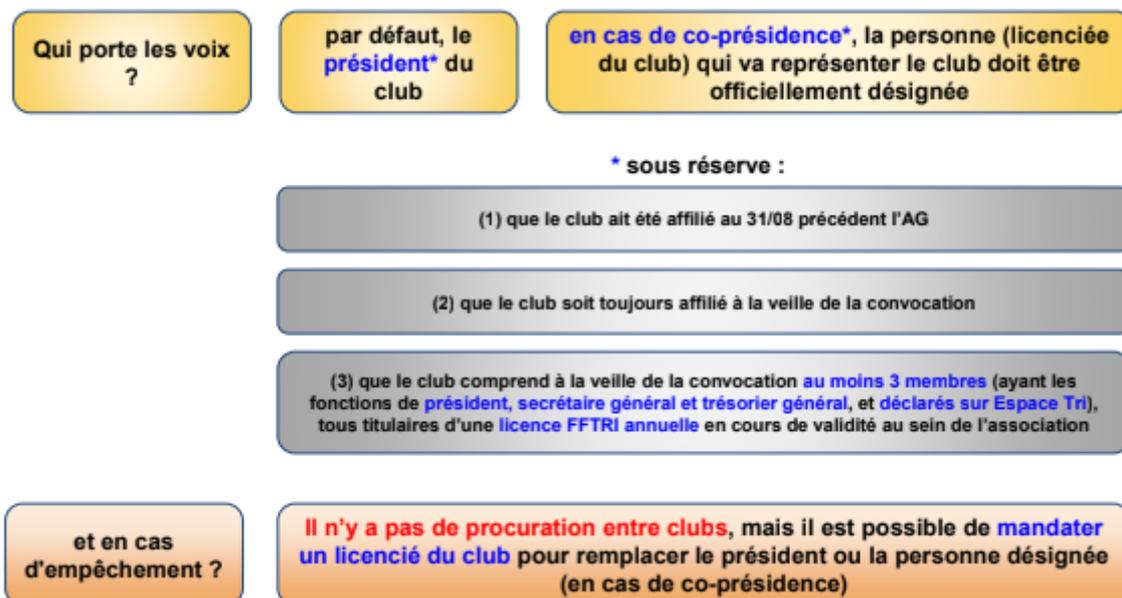
POUR TOUTES LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LES MEMBRES (associations affiliées)

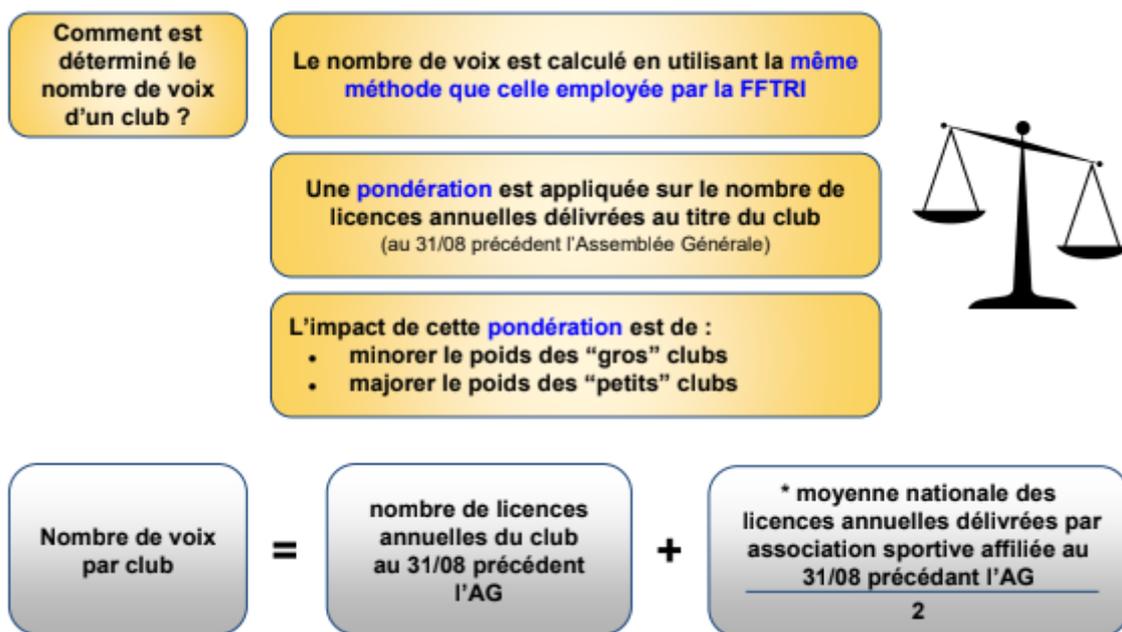
= 100% du collège électoral et 100% des voix



Qui porte les voix ?



Le nombre de voix

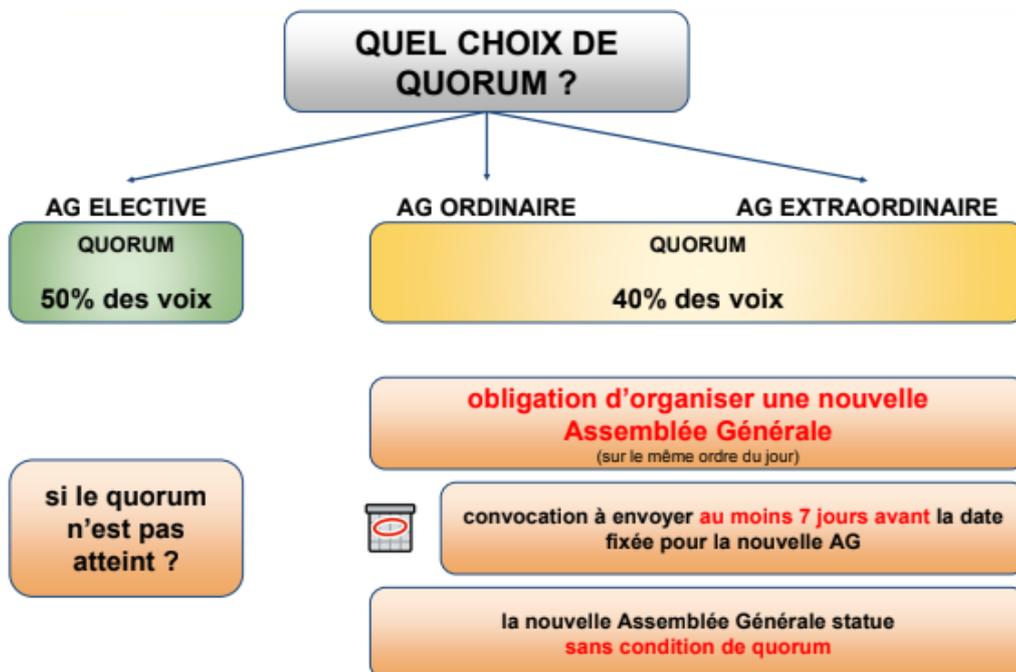


* La moyenne nationale est calculée par la FFTRI et communiquée à la LRTRI : **62,74 au 31/08/2023**

L'impact de la pondération : exemple de la ligue Pays de La Loire



Le quorum



Le Président : limitation de mandats

La limitation du
nombre de mandats

3

(consécutifs ou non)

Cas particulier pour les
présidents dont le **3^{ème}**
mandat était en cours à la
date de promulgation de loi
n° 2022-296 du 2 mars 2022

Cas particulier pour les
ligues qui ont fusionné
(réforme territoriale)

Ils peuvent se présenter
aux élections de début
2025 pour un
4^{ème} mandat

Les mandats réalisés
avant la fusion ne sont
pas pris en compte

Le Président : limitation d'âge / expérience requise

L'âge limite



70 ans

(à la date de l'élection)

L'expérience



Le candidat tête de liste doit justifier
d'avoir été, pendant **au moins 2 ans**
consécutifs, soit :

- président, secrétaire ou trésorier d'une association affiliée de la FFTRI ou d'un comité départemental de la FFTRI ;
- membre du Conseil d'Administration d'une LRTRI ou de la FFTRI

La rémunération du président / des dirigeants

Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
☎ 02 40 58 61 66

Le Conseil d'Administration décide



du principe (oui / non) et du montant de la rémunération, **à la majorité des 2/3 de l'ensemble des membres du CA** (et pas uniquement des présents lors de la délibération)



dans un délai de 4 mois à compter de l'élection du Président / à tout moment pour tout autre dirigeant



dans le respect des articles **261-7- 1°** et **242 C** du code général des impôts, et du **Bofip-Impôts n°BOHS-CHAMP 10-50-10-20** relatif aux critères généraux d'appréciation de la non-lucrativité des organismes privés autres que les sociétés

En cas de mise en place d'une rémunération



Préciser dans la délibération si la ligue opte pour le **dispositif légal** ou le **dispositif dérogatoire** (dispositifs non cumulables - cf détail slide suivante)



Etablir un bulletin de salaire tous les mois

Payer les cotisations (salariales et patronales)

Choisir le dispositif permettant la rémunération

En cas de mise en place d'une rémunération pour le Président ou pour un dirigeant, préciser dans la délibération du Conseil d'Administration, **le dispositif appliqué par la ligue**

Dispositif légal

Dispositif dérogatoire

< à 3 x le plafond de la sécurité sociale
(soit au max 11.592€ brut / mois au 01/01/2024)

< 3/4 du SMIC
(soit au max 1325€ brut / mois au 01/01/2024)

Ressources de la LRTRI - en moyenne sur les 3 ans précédents (hors subvention)	Nombre de dirigeants pouvant être rémunérés
≤ 200 k€	Aucun
> 200 k€	1
> 500 k€	jusqu'à 2
> 1 M€	jusqu'à 3

Si la ligue rémunère au moins 1 dirigeant, elle doit nommer un commissaire aux comptes et un suppléant



Ressources de la LRTRI	Nombre de dirigeants pouvant être rémunérés
sans condition de ressources	non limité

Pas d'obligation de nommer un commissaire aux comptes et un suppléant si le montant est inférieur à 3/4 du SMIC

En attente de confirmation

Dispositifs non cumulables, il faut choisir soit l'un, soit l'autre

La composition des listes

LISTE A	
Président(e) SG ou TG TG ou SG	1 - alternance H / F
	2 - alternance H / F
	3 - alternance H / F
	4 - alternance H / F
	5 - alternance H / F
	6 - alternance H / F
	7 - alternance H / F
	8 - alternance H / F
	9 - alternance H / F
	10 - alternance H / F
	11 - alternance H / F
	12 - alternance H / F
	[...]
	20 - alternance H / F
	21 - alternance H / F
	XX - alternance H / F
	suppléant 1 - alternance H / F
	suppléant 2 - alternance H / F

au moins 10 colistiers

possibilité pour le CA de la LRTRI de définir un nombre > à 10
(nombre à inscrire dans les statuts)

2 suppléants



L'obligation du respect de l'alternance des sexes au moment du dépôt des listes et l'obligation du respect de représentation des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration ne s'appliqueront qu'à compter du premier renouvellement du Conseil d'Administration **postérieur au 1er janvier 2028**

Mesures transitoires : représentation Hommes/Femmes

Pour les élections de mars-avril 2025

- **Dépôt des listes** : Il n'est pas nécessaire de respecter un "ratio hommes/femmes" ni l'alternance des sexes au moment du dépôt des listes.

- **Composition du CA** : Il n'est pas nécessaire de prendre en compte le sexe des membres du CA. Il n'est donc pas nécessaire de faire de rectification pour s'assurer que l'écart entre le nombre d'hommes titulaires et le nombre de femmes titulaires n'est pas supérieur à un.

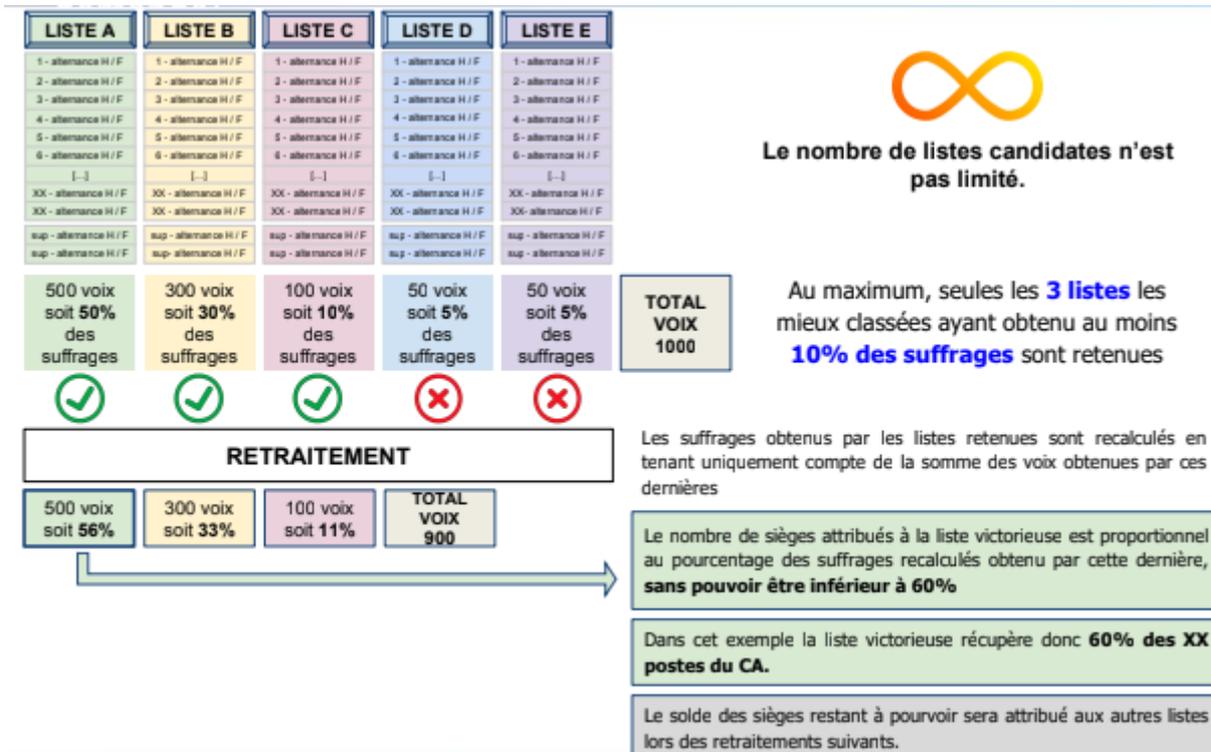
En cas de vacance de poste en cours de mandat

- **Si le CA est composé de membres issus d'une seule liste** :
 - Le poste est proposé au suppléant **le mieux placé** sur la liste (quel que soit son sexe).

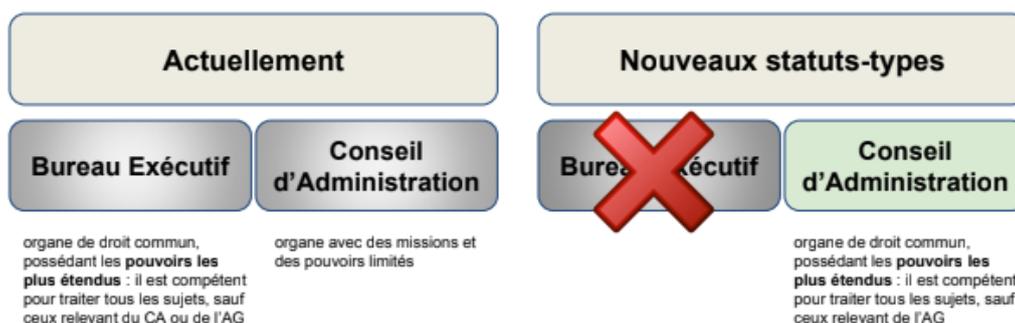
- **Si le CA est composé de membres issus de plusieurs listes** :
 - Le poste est proposé au colistier **le mieux placé** sur la liste à laquelle appartenait le membre dont le siège est devenu vacant (quel que soit son sexe).

- **En cas d'élection partielle** : Pour postuler, il n'est **pas nécessaire d'être du même sexe** que la personne qui occupait le poste précédemment.

L'élection sur liste : cas d'un nombre de membres du CA ≥ 10 (Ligues métropolitaines obligatoirement, ligues d'outre sur demande)



Le Conseil d'Administration



Composition du Conseil d'Administration

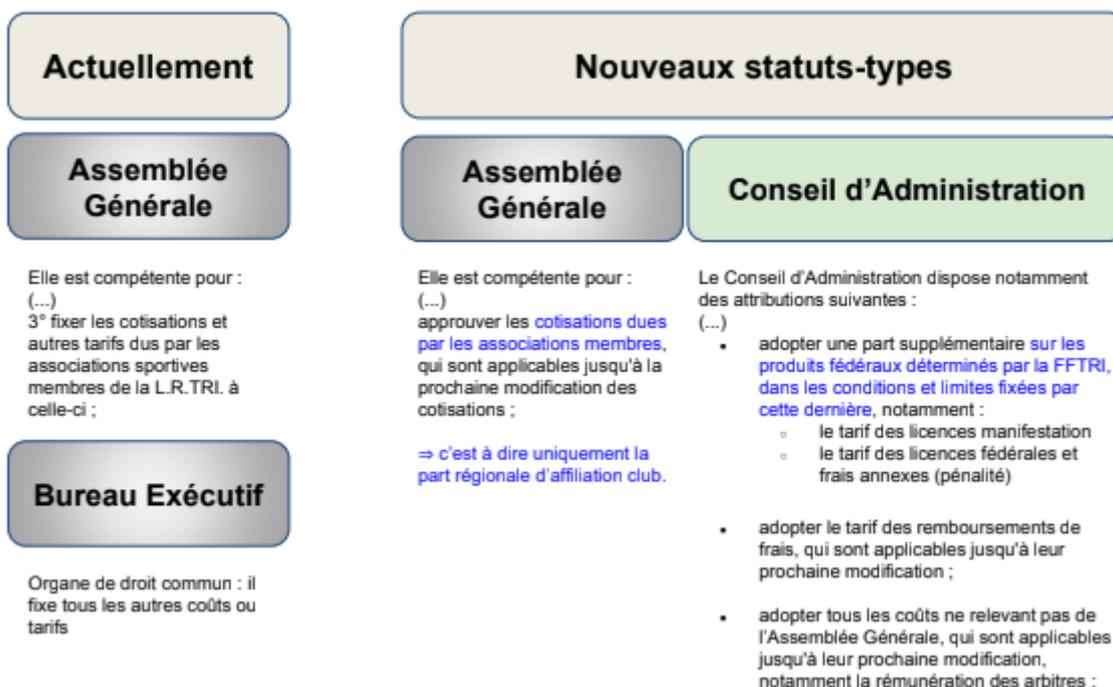
Liste majoritaire
(au minimum 60% des postes)

2ème, 3ème liste(s) éventuelle(s)

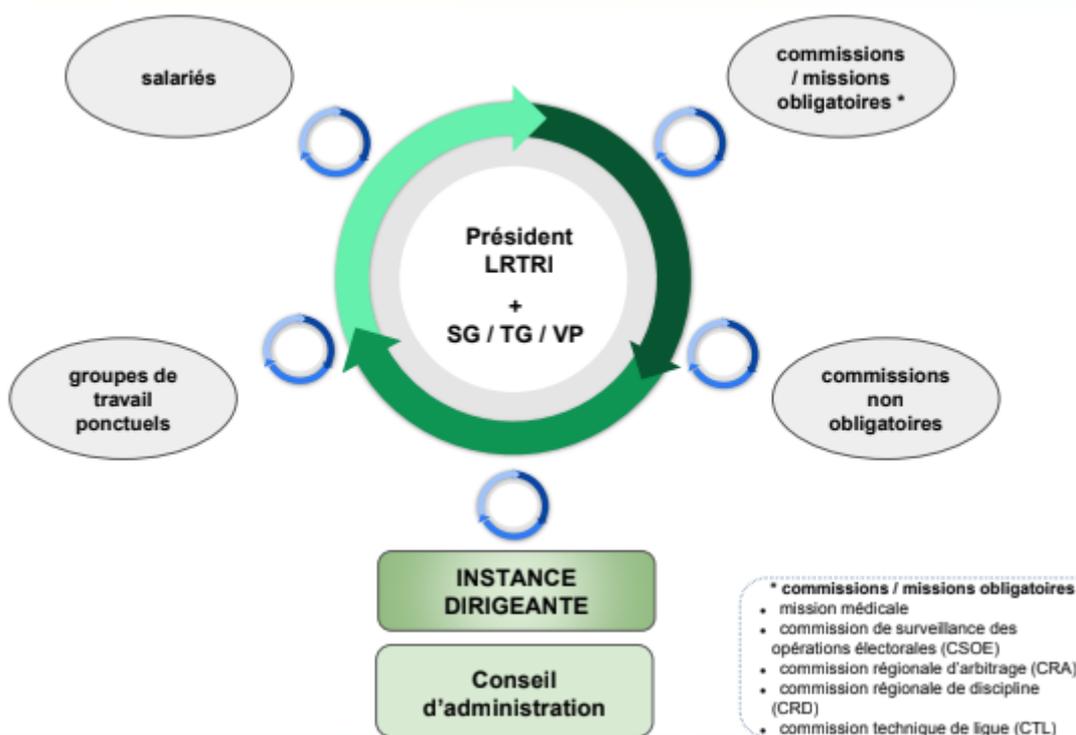


Le Comité d'Éthique de la FFTRI est compétent pour déterminer la liste des membres du CA de la LRTRI, qui lui adressent une **déclaration faisant apparaître les intérêts détenus** à la date de leur nomination, au cours des cinq années précédant cette date et, au moyen de déclarations rectificatives, jusqu'à la fin de l'exercice de leur mandat. Il saisit la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de toute difficulté concernant ces déclarations d'intérêts.

L'adoption des différents tarifs

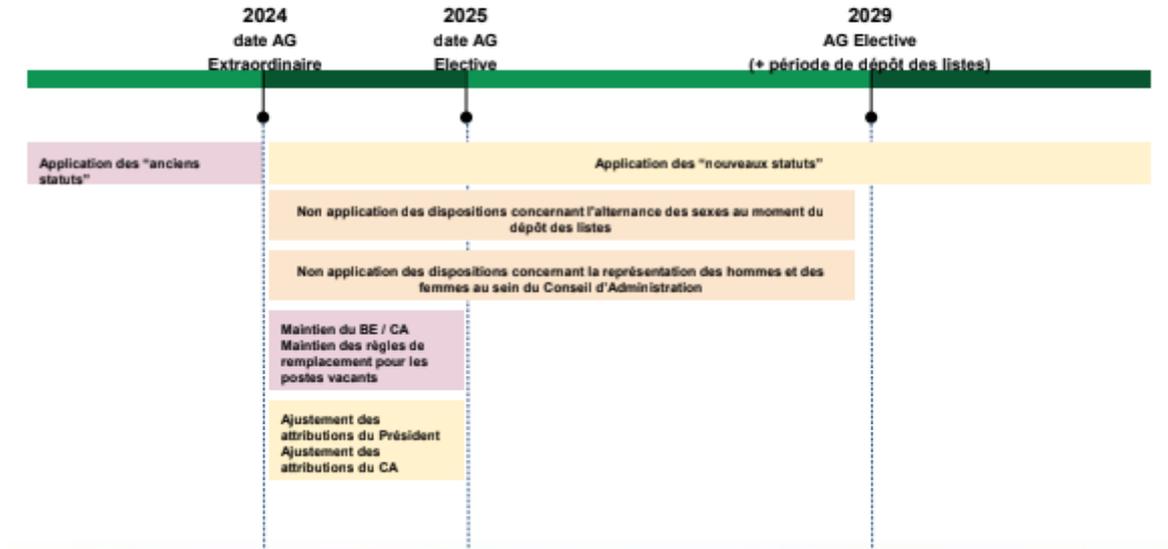


La nouvelle organisation générale



Des mesures transitoires pour 2024-2029

Les nouveaux statuts ne peuvent pas être appliqués en l'état dans leur intégralité dès leur adoption (évolution des règles de fonctionnement BE / CA / AG), **des mesures transitoires ont été prévues (cf annexe du projet de statuts).**



CONSTRUCTION BUDGETAIRE

Compte de résultat simplifié			
CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation	715 000	Produits d'exploitation	718 000
Achat non stockés fourniture équipement	33 000	Produits d'exploitation	628 000
Services extérieurs	430 000	Subventions d'exploitation	72 000
Autres services extérieurs	70 000	Subventions Handisports	12 000
Impôts et taxes	2 000	Pénalités Arbitrage	6 000
Charges de personnel	165 000		
Dotations aux amortissements	15 000		
Charges financières	200	Produits financiers	5 000
Frais financiers	200	Produits des titres	5 000
Charges exceptionnelles	22 000	Produits exceptionnels	0
Subventions accordées	22 000	Sur opérations de gestion	0
		Sur opérations en capital	0
Résultat de l'exercice (bénéfice)	0	Résultat de l'exercice (perte)	14 200
Total	737 200	Total	737 200

Commentaires :

- Trouver des moyens de financement complémentaire pour les comités

STRUCTURATION LIGUE ET ELECTIONS 2025

A partir du 1^{er} janvier 2024, passage à 25h par semaine pour Nadège

Planning :

JOURS :	MATIN	APRÈS MIDI	TOTAL
Lundi TT (TT)	8h - 13h	14h - 16h (17h 00)	7h00 (8h)
Mardi Ligue (Ligue)	(8h30) 9h 30 (12h30)	(13h) 15h 00 (16h)	5h30 (7h30)
Mercredi			0h00
jeudi TT (Ligue)	(9h30) 8h - 13h (12h30)	(13h) 14h - 16h (16h)	7h00 (6h)
vendredi (TT)	(8h30 - 12h)		(3h30)
TOTAUX :			19h30 (25h)

En noir : Existant

En rouge : prévisionnel

Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
☎ 02 40 58 61 66

Confirmation de la recherche d'un poste de directeur de Ligue :

- Présentation de la fiche de poste

Le directeur, sous l'autorité du président ou de son représentant est responsable de la **mise en œuvre de la politique de l'association** et de la **coordination administrative, financière, humaine et sportive de l'association ligue de Triathlon des Pays de la Loire**. Il assure également la mission de coordination et de suivi **de développement** au sein de la Ligue.

Lancement du recrutement (Gilles DIEUDE fait partie des postulants)

Élections Ligue 2025 :

- Application des nouveaux statuts
- Liste paritaire
- Appel à candidature

Ordre du Jour

- Invitation commission médicale

Prochain CA 22 février 2024 à 19h30 en visio

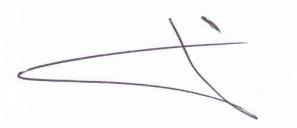
- Déterminer le nombre d'élus

23 mars 2024 Assemblée Générale à Angers

Fin 17h00

Le Président

Philippe GAUDIN



La Secrétaire

Ingrid VIAUD-LEROUX